

## 1. Environnement de travail

La SNCB joue un rôle incontournable en Belgique sur le plan de la mobilité durable et place donc ses clients au centre des préoccupations. La mission de la SNCB consiste à amener ses voyageurs à destination de manière sûre, ponctuelle et confortable. En outre, elle assure également l'entretien et le renouvellement de ses trains et met tout en œuvre pour offrir un accueil convivial dans des gares fonctionnelles.

Le défi de la SNCB consiste à devenir, à court terme, une entreprise moderne et performante qui « donne du plaisir » à ses clients et ses collaborateurs dans une culture d'entreprise qui est fondée sur le professionnalisme, le respect, l'entrepreneuriat et la collaboration. Notre succès dépendra en grande partie de nos collaborateurs : les bonnes personnes aux bons endroits, des collaborateurs motivés qui écriront avec nous la success story de la SNCB.

Pour y parvenir, la direction SNCB Stations recherche un(e) designer CAD. Le siège de travail se situe à Bruxelles.

## 2. Fonction et responsabilités

En tant que designer CAD, vous faites partie d'une large et dynamique équipe d'architectes. Vous travaillez sous la direction d'un (ingénieur-) architecte et/ou Design Manager (DM) pour contribuer à la réussite d'un travail d'études.

Concrètement vous vous impliquez dans:

- Élaborer et exécuter de manière indépendante et complète des plans, des modèles 3D, des coupes, des façades et des détails afin de contribuer à la réussite du travail d'étude.
- Contribuer à l'exécution correcte de mesures pour ce qui concerne votre partie de la réalisation et parvenir à une évaluation réaliste du budget du projet.

**Jobnews 862 H-HR 2018**

## 3. Profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme bachelor, de préférence dans le domaine d'études "Sciences industrielles et technologie", - formation construction, électricité, électromécanique, mécanique, technologie logistique et avez de préférence 3 ans d'expérience dans un domaine similaire.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la communauté française pour pouvoir participer à la sélection.

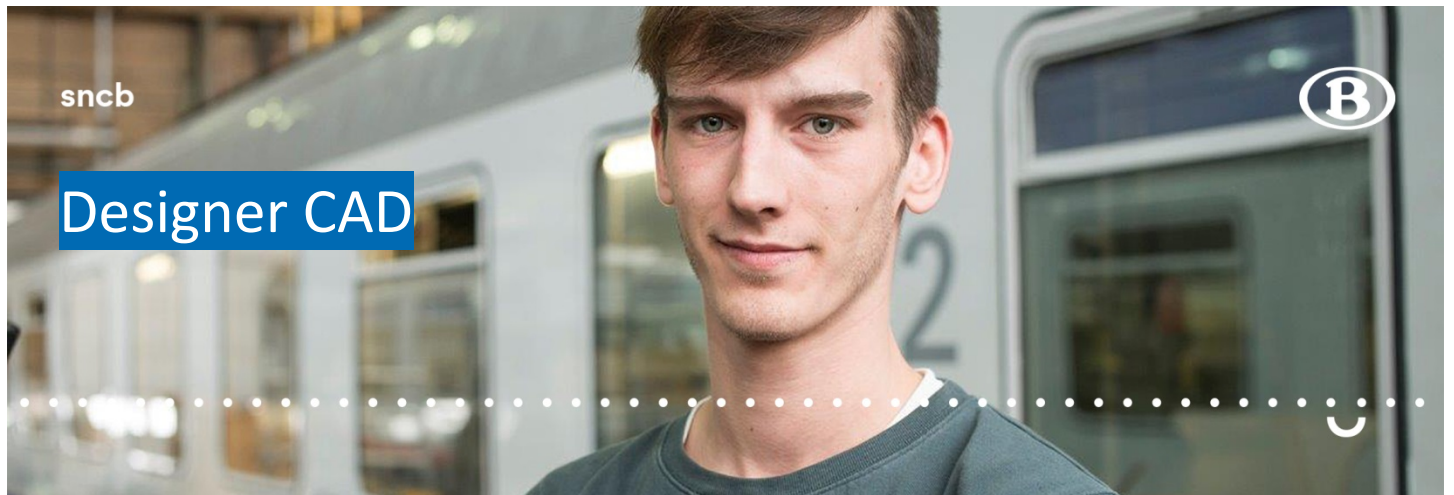
- Vous avez une bonne connaissance des matériaux ;
- Vous avez un aperçu de l'exécution des détails sur le site ;
- Vous avez une bonne approche technique en lecture et interprétation de plans de génie civil/techniques et vous disposez d'une bonne aptitude spatiale;
- Vous avez une bonne connaissance de la langue néerlandaise et de la terminologie du monde de la construction;
- Vous avez une bonne connaissance d'AutoCAD, Revit et une connaissance de BIM360 ou Solibri est un atout ;
- Vous travaillez facilement avec MS office (Word, Excel, Power Point, Outlook);
- Vous êtes précis dans votre domaine de responsabilités en respectant les procédures et vous restez efficient et orienté résultats en situation de stress;
- Vous structurez et organisez vos tâches en tenant compte des deadlines à respecter ;
- Vous travaillez facilement en équipe,

## 4. Nous vous offrons

À la SNCB, vous contribuez chaque jour à une économie durable : moins d'embouteillages, moins de pollution atmosphérique, une mobilité accessible à tous financièrement,... Dans cette fonction vous contribuez à la valorisation de notre portefeuille immobilier, un des objectifs prioritaires de la SNCB. Nous vous proposons un environnement de travail qui offre une liberté pour les initiatives, des formations, un travail flexible, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, un engagement social, un salaire attractif et beaucoup d'autres avantages.

## 5. Quelles étapes devez-vous suivre ?

1. Inscrivez-vous via notre site
2. Si vos CV et lettre de motivation correspondent au profil, nous vous inviterons pour des tests d'aptitudes non-éliminatoires et un questionnaire de personnalité. La direction se réserve le droit de limiter le nombre de candidats aux profils correspondant le mieux au profil demandé.
3. Suit ensuite une journée de sélection consistant en tests techniques et un entretien pour évaluer vos motivations, connaissances, expériences, capacités et compétences.
4. Si vous êtes sélectionné, vous serez soumis à un examen médical et vous nous fournirez aussi les documents administratifs nécessaires (extrait du casier judiciaire, copie de l'acte de naissance etc.).



## 6. Des questions ?

Sur le contenu du job:

Bart Van Damme  
M. bart.vandamme.060@b-rail.be

Sur la procédure de sélection:

Pauline Roels  
T. 02/525.49.25  
M. pauline.roels@hr-rail.be

**Important :**

- ✓ Cette épreuve est organisée, conformément aux dispositions des avis 251 H-HR du 17 décembre 2015, aux dispositions particulières du fascicule 501 – Titre I – Partie I – Chapitre VII – Interdiction de participation aux épreuves, ainsi qu’aux dispositions particulières du profil ci-joint.
- ✓ Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site [www.lescheminsdeferengagent.be](http://www.lescheminsdeferengagent.be).
- ✓ Votre adresse mail **privée** doit être utilisée lors de la création du compte personnel.
- ✓ Un curriculum vitae est également requis.
- ✓ Les candidats ne peuvent pas quitter sur base volontaire le siège de travail pour lequel ils ont été recrutés ou désignés pendant 5 ans, sauf en cas de promotion de grade entraînant un changement de rang. La période de 5 ans peut être réduite avec l'accord de la direction dans laquelle le candidat est utilisé.
- ✓ Une interdiction de participation aux épreuves est prononcée à l’égard des candidats qui font l’objet d’une obligation de rester durant un délai déterminé dans une zone géographique précise (district, siège de travail, région, ...), une spécialité ou un cadre établi selon des dispositions particulières reprises au fascicule 501. Cette interdiction est toutefois levée un an avant la fin de ce délai ou lorsque l’épreuve donne accès à un grade de rang supérieur.
- ✓ *Le candidat qui échoue deux fois à la première partie et/ou qui obtient moins de 08/20 à la partie orale, ne sera plus autorisé à participer à une épreuve pour ce grade pendant un an.*